Rejets de télétransmission les plus courants

Mémo pratique pour éviter les principaux motifs de rejets

REJET	LIBELLE	MOTIF	AVANT TOUTE FACTURATION
0450054	"ETM non trouvée en BDO"	Le bénéficiaire des soins n'est pas ou plus pris en charge à 100 %	Vérifiez les droits des patients sur Espace Pro (Identification Patient en saisissant le numéro d'immatriculation de l'assuré) ou sur l'attestation de droits.
0250050	"Assuré absent en BDO"	L'assuré ne dépend pas ou plus de notre organisme Le numéro d'identification de l'assuré est erroné	Vérifiez le NIR et à transmettez le dossier à l'organisme compétent.
0450056	"ETM CONNUE BDO NON TRANSMISE"	Aucune exonération n'a été transmise pour un bénéficiaire ayant un régime exonérant ou une assurance maternité	L'assuré bénéficie d'une exonération du ticket modérateur. En amont de la télétransmission, vérifiez sur : Espace Pro / Identification patient ou sur l'Attestation de Droits.
0100052	"HABILITATION ENVOI DE MESSAGES"	Vous n'êtes pas habilité à transmettre auprès de notre Caisse	Veuillez nous adresser un mail de demande d'habilitation à transmettre avec notre caisse sur flux-fournisseurs@cpam-bordeaux.cnamts.fr. Effectuez les télétransmissions une fois l'accord confirmé.
0700060	"ECART TAUX DEMANDE / TAUX CALCULE"	Le taux de remboursement demandé est différent du taux de remboursement calculé	En amont de vos télétransmissions, vérifiez les taux demandés pour chaque prestation, en fonction du taux de remboursement et/ou des exonérations du ticket modérateur.

Où trouver les informations ?

Pour facturer vos actes
=> www.ameli.fr (Professionnel de Santé > exercer au quotidien > Nomenclatures et codages)

Pour toute l'actualité sur les règles de facturation, le suivi de vos remboursements en tiers payant, les droits de votre patientèle ou une vision globale des soins remboursés à vos patients
=> Espace pro

N'oubliez pas !

>> De mettre à jour régulièrement votre logiciel avec votre éditeur
>> De prévenir la Cpam de tout changement d'adresse mail sur flux-fournisseurs@cpam-bordeaux.cnamts.fr pour recevoir vos retours courriel Compagnon Flux Tiers

Le saviez-vous ?

Vous avez besoin de consulter l'attestation de droits d'un patient ou son attestation de tiers payant intégral ? S'il ne l'a pas sur lui et qu'il dispose de l'application compte ameli, il peut se connecter et vous la présenter sur son smartphone. Pratique !

Com - MAJ 23.11.16